ACTION DE FORMATION RECYCLAGE
CONDUCTEUR ENGINS DE CHANTIER CONFORME A LA R482
CATEGORIES A ET B1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des engins de chantier de catégories A - engins compacts ≤ 6T et de catégorie B1 - engins d'extraction à déplacement séquentiel, que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

A l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) des engins de chantier afin de recevoir l'autorisation de conduite (Art 5323-56 du Code du Travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R482 de la CNAM.

PUBLIC VISE :

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier de catégories A et B1.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : S'adresser au référent handicap afin d'envisager des adaptations pédagogiques si nécessaire.

PREREQUIS :

Médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française.

En cas de tests secs :
Tout conducteur doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article.

Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe 2 de la R482 de la CNAM.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Formation sur mesure organisée en intra ou en inter-entreprises pour un maximum de 6 stagiaires de même niveau.

- **Moyens pédagogiques :**

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires

- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

- **Moyens d'encadrement :**

- Formateurs qualifiés suivant disponibilités
- Testeur suivant disponibilités, appartenant à un organisme certifié CACES®

- **Moyens matériels :**

- Salles de formations équipées
- Vidéoprojecteur
- Diaporama
- Equipement de Protection Individuel (EPI)
- Terrain ou aire d'évolution
- Sols différents (goudron, ciment, dégradé)
- Engins compacts : mini pelle, mini chargeuse, moto basculeur
- Porte char pour épreuve de chargement et de déchargement (option)

SUIVI ET EVALUATION DES ACQUIS :

- **Evaluation**

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier de catégorie A (réussite à 70 % minimum)
- Maximum 6 UT tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

- **Suivi**

- Attestation de présence individuelle et de réussite ou échec
- Délivrance du CACES® R482 catégories et A et B1 (validité 10 ans)

CONTENU :

- **Théorie**

LA SECURITE

- Les accidents de travail
- La responsabilité pénale du conducteur
- Les organismes de prévention

LES TEXTES RELATIFS A LA CONDUITE DES ENGINS DE CHANTIER

- Le Décret du 02/12/1998
- La recommandation R482
- Le code de la Route

TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

- Les différentes catégories et types d'engins de chantier
- Description et principes de fonctionnement
- Les opérations de maintenance de premier niveau

MIES EN ŒUVRE DES ENGINS

- Contrôle de prise de poste
- Démarrage moteur, inspection de l'engin, vérifications règlementaires

REGLES DE SECURITE LORS DE L'UTILISATION DE L'ENGIN

- Accès à l'engin, énergies, moteur, limite d'exploitation, utilisations particulières

REGLES DE SECURITE LIEES A L'ENVIRONNEMENT

- Circulation sur chantier
- Signalisation sur chantier
- Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques
- Travaux en milieu aquatique ou souterrains

REGLES DE SECURITE LORS DES ARRETS ET FINS DE POSTE

- Stationnement
- Mise en repos
- Arrêt moteur
- Consignations
- Panne sur chantier : balisage
- Manœuvres de dépannage

TRANSFERT SUR ROUTE

- Transfert autonome
- Transfert sur porte char

- **Pratique**

VERIFICATIONS

- Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures)
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

CONDUITE, CIRCULATION, MANŒUVRE

- Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols, dans différentes conditions : pentes, virages…
- Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation
- Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement…
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres et des opérations de fin de poste
- Chargement et déchargement sur porte engin

MAINTENANCE

- Opérations d'entretien de 1er niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

LIEU :

En inter à VIRY CHATILLON (91) ou en intra entreprise

DUREE :

3 jours soit 21 heures (7 heures par jour) suivant la formule (théorie, pratique et examen CACES)

PERIODE :

A définir selon disponibilités

COUT :

Suivant convention de formation